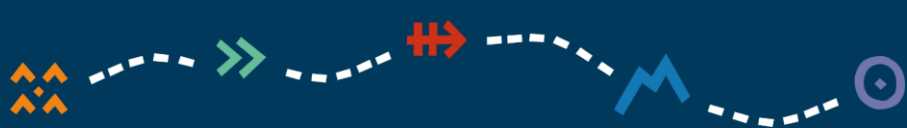




**SCOUTS  
GUIDES  
DE FRANCE**

INTERNATIONAL



## SUBVENTION ERASMUS + 28/10/2019

Erasmus+ est un projet européen qui donne des fonds aux agences nationales des Etats Membres. En France, il y a deux agences :

- Erasmus+ jeunesse et sports
- Erasmus+ éducation

Les Scouts et Guides de France sont en lien seulement avec Erasmus+ jeunesse et sport. Les agences nationales gèrent les fonds. A chaque agence nationale est rattachée une direction régionale jeunesse et sport qui filtre les dossiers déposés.

Trois actions clés sont proposées par Erasmus+ :

1. Mobilité avec l'échange de jeunes. C'est l'action la plus importante pour les SGDF. C'est un groupe de jeunes qui souhaite rencontrer un autre groupe de jeunes européens. Ils vont alors faire un projet ensemble de maximum 21 jours. Erasmus+ prend en charge un forfait par jour et par personne.
2. Partenariat stratégique dans le domaine de l'éducation. C'est une action peu utilisée par les Scouts et Guides de France. Exemple de projet pouvant être présenté : échange avec les autres acteurs en dehors de l'éducation comme un bureau d'études, une entreprise venant d'un autre pays.
3. Rencontre entre jeunes et décideurs ou le dialogue structuré. C'est une action parfois utilisée par les Scouts et Guides de France comme pour un jamboree national ! Exemple : rencontre avec des députés.

### QUELQUES ELEMENTS A AVOIR EN TETE :

- Durant toute la préparation du dossier Erasmus +, il faut bien utiliser le code PIC des SGDF : 947937060
- Les lecteurs et lectrices des dossiers Erasmus + ne sont pas scouts. Il faut faire attention au vocabulaire utilisé pour parler de nos projets. Au lieu de camp, parler de séjour campé, séjour sous tente. Mettre en avant le terme bénévole plutôt que chef.
- On peut demander jusque 50 000 euros maximum.

### POUR FAIRE UNE DEMANDE ERASMUS + IL FAUT RESPECTER

- Les jeunes doivent avoir entre 13 et 30 ans.
- Leur projet doit durer entre 5 et 21 jours (hors jours de trajets).
- Le projet doit être un jumelage avec une unité scout du pays : le groupe jumelé devra signer un mandat pour prouver qu'ils vont bien se jumeler avec le groupe SGDF
- Le groupe de jeunes doit être composé de 16 à 60 personnes au total (SGDF + l'autre/les autres unité(s), hors chefs et cheftaines.
- Un groupe de jeunes est au minimum de 4 personnes.
- Il faut respecter les dates limites pour déposer la demande de subvention.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs



## LES ELEMENTS IMPORTANTS A ENVOYER ET/OU SIGNER POUR QUE TON

### DOSSIER SOIT COMPLET :

- Le mandat doit être signé par le partenaire du pays où tu te rends et la présidente des SGDF
- La déclaration sur l'honneur doit être signée par la présidente des SGDF
- L'entité légale peut être signée par le responsable de ton groupe
- Le planning doit être rempli par la caravane
- Le document INSEE doit être envoyé : sur doc en stock
- Le numéro SIRET des SGDF est 775.682.024.00010

### AIDE POUR REMPLIR LE DOSSIER :

- Utiliser le code PIC : 947937060
- Responsable légal : pour les groupes, par exemple le responsable de l'unité ou le responsable de groupe.
- Personne contact : c'est la personne qui sera l'interlocuteur auprès d'Erasmus+. Le mieux est que cette personne soit celle qui a écrit le dossier.
- Organisation partenaire : membre partenaire du projet. On les retrouve avec leur code PIC et les informations s'ajoutent automatiquement dans le dossier. Ils doivent aussi signer un mandat.
- Question E.2 sur les acquis d'apprentissage : parler du Youth pass, ainsi que du Valorise toi ou encore du portefeuille des compétences du Ministère de la jeunesse. Le Youth pass : chaque participant rédige un document pour indiquer les compétences qu'il pense avoir acquies grâce au projet. Les organisateurs du projet valident ensuite le certificat. Youth Pass est un projet européen donc c'est toujours bien de le valoriser dans le dossier.
- Question F : forfait transport en fonction du lieu de départ et du lieu d'arrivée. Forfait journalier par personne selon le lieu de l'activité.